

PROCES VERBAL DE REUNION DU LUNDI 5 NOVEMBRE 2012

Le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire, le lundi 5 novembre 2012 à 20 H 15, sous la présidence de Monsieur Maurice GELAY, Maire.

Inscrits : 14 - Présents : 14 - Votants : 14

Secrétaires de séance : Patricia THERY et Daniel CASASSUS

Le procès-verbal de la séance du 1^{er} octobre 2012 est approuvé à l'unanimité

A l'ordre du jour :

1) Augmentation du temps de travail hebdomadaire de Mesdames MICHALON et SEVE

Lors du conseil municipal du 2 juillet 2012, il a été décidé d'accueillir les enfants à la garderie périscolaire jusqu'à 18 h 30 (au lieu de 18 h auparavant). Cela engendre une augmentation du temps de travail hebdomadaire de Mesdames MICHALON et SEVE d'une heure.

Le Comité Technique Paritaire du Centre de Gestion du Rhône, lors de sa réunion du 18/09/2012, a donné un avis favorable à l'augmentation de leur temps de travail hebdomadaire de 9h00 à 10h00.

Monsieur le Maire demande au conseil son accord pour entériner cette modification des contrats de travail concernés.

➤ *Au Vote : 14 voix pour*

2) Emprunt pour la dénomination des rues

Lors du vote du budget en avril 2012, il a été prévu de contracter un emprunt d'un montant de 20 000 € pour la réalisation du chantier « dénomination des rues ». Plusieurs organismes bancaires ont été sollicités.

Après examens des réponses, Monsieur le Maire propose de retenir la proposition du Crédit Agricole Centre-Est, à savoir :

- Montant : 20 000 €
- Durée : 3 ans
- Taux fixe : 3,63 %
- Fréquence de remboursement : annuelle sur la base d'un Prêt à Annuité Rapprochée (PAR) avec, pour une mobilisation en décembre 2012, une première annuité en février 2013 (au taux de 2,05 %)

Soit un coût total du crédit s'élevant à 825,85 €

Monsieur le Maire demande au conseil son accord pour contracter ce prêt auprès du Crédit Agricole Centre-Est, et l'autoriser à signer tous les documents nécessaires à son obtention.

➤ *Au Vote : 14 voix pour*

3) Autorisation pour demander un avenant au contrat CAF « Enfance et jeunesse »

Franck ROMAN a rencontré Mme BECHARD de la CAF le 2 octobre dernier, suite à l'augmentation de l'offre de garde à la garderie périscolaire.

Afin de valider ce fait, il convient de prendre une délibération autorisant Monsieur le Maire à signer un avenant au contrat « Enfance et Jeunesse » stipulant cette augmentation pour 2013.

➤ *Au Vote : 14 voix pour*

4) Demande de versement de la subvention du Conseil Général dans le cadre de l'action « Petite Enfance » du contrat pluriannuel

Dans le contrat pluriannuel qui se termine, est prévu dans le cadre de l'action n° 7 « Petite Enfance » le versement d'une subvention de la part du Conseil Général d'un montant de 1 125 €. Il convient d'en faire officiellement la demande.

Monsieur le Maire demande au conseil l'autorisation d'en faire la demande.

➤ *Au Vote : 14 voix pour*

5) Acceptation du devis « signalétique de la Voie du Tacot ».

Lors du précédent conseil municipal, il a été évoqué la participation financière de la commune à la fourniture d'une nouvelle signalétique pour la Voie du Tacot. L'Office de Tourisme du Beaujolais des Pierres dorées a transmis le devis qui s'élève, pour chaque commune concernée, à 578,90 €. La conception du logo d'un montant de 170€ est à la charge de l'Office du Tourisme et la pose sera assurée par les Brigades Vertes.

Monsieur le Maire demande l'avis du conseil pour cette opération.

➤ *Au Vote : 14 voix pour*

6) Programme voirie 2013 de la CCPBO

Afin de prévoir des opérations de voirie lors de la préparation de son budget 2013, la CCPBO a demandé aux communes de lui transmettre, pour le 9 novembre prochain, leurs souhaits de travaux, ces derniers devant être réalisés au plus tard à l'automne 2013. Fabrice PLANEL se charge de la transmission à la CCPBO.

7) Acceptation du contrat d'architecte pour l'aménagement d'une bibliothèque et d'une cantine

Lors du vote du budget en avril 2012, il a été accepté de mener une mission d'architecture pour le bâtiment de la cantine scolaire et de la bibliothèque.

Maintenant, il convient d'établir un contrat avec l'architecte Nathalie SAUZAY pour l'exécution de cette mission qui comporte les deux phases suivantes :

- Phase 1 – Etude et dépôt du dossier de permis de construire
Coût : 10 400 € HT
- Phase 2 – Mission de maîtrise d'œuvre
Coût : 37 400 € HT

La mission s'arrêtera à l'issue de la première phase si les travaux ne sont pas réalisés.

Monsieur le Maire demande l'avis du conseil, et l'autorisation de signer ce contrat

➤ *Au Vote : 14 voix pour*

8) Tarification pour insertion encart publicitaire d'1/2 page dans le bulletin communal

Lors du dernier conseil, les tarifs des encarts publicitaires ont été fixés, il manquait le tarif pour une demi-page. Il est proposé 250 € pour un encarten couleur et 168 € en noir et blanc.

Monsieur le Maire demande l'avis du conseil sur ces tarifs.

➤ *Au Vote : 14 voix pour*

9) Regroupement intercommunal

De nombreuses réunions se tiennent en ce moment sur ce sujet. Les communes doivent se prononcer avant le 10 décembre prochain sur le périmètre proposé pour la nouvelle communauté d'agglomération qui pourrait voir le jour le 1^{er} janvier 2014.

Une délibération doit être prise afin de :

- valider le périmètre défini par le Préfet.
- fixer la date de prise d'effet de la constitution de la nouvelle Communauté d'Agglomération (1er janvier 2014)
- définir les grandes lignes du contenu des compétences de cette Communauté.

10) Conseil d'école

Franck ROMAN rend compte de la réunion du Conseil d'école en date du 26 octobre 2012 :

L'effectif scolaire est en hausse.

Des félicitations sont adressées à la Mairie pour la création de la nouvelle classe à l'étage, qui donne entière satisfaction, et pour la qualité du nettoyage des locaux.

Informations diverses

- Les Marcheurs des Pierres Dorées : Monsieur le Maire a assisté à leur assemblée générale du 26 octobre dernier. Cette association, lors de leur marche du 1^{er} Mai 2013, prévoit un relais sur notre commune.
- Le concert du 27 octobre du groupe « des fourmis dans les mains » s'est bien déroulé, 120 personnes y ont assisté. La commission culture envisage pour le printemps prochain un spectacle en lien avec l'école, comme celui proposé en mars de cette année.

- Syndicat des eaux : Fabrice PLANEL a assisté à la réunion du 16 octobre 2012 ; il s'agissait, entre autres, de présenter la télé relève. Ce sont les relais installés depuis peu sur les compteurs d'eau. Ceci permettra la relève automatique des compteurs, la consultation par l'utilisateur de son dossier sur internet (consommation, alerte en cas de fuite d'eau,...). Le système devrait être opérationnel en septembre 2013.
- Guirlandes de Noël : Prévoir leur pose avant le 8 décembre
- Rappel : il a été constaté la pose d'affichages sauvages sur la commune (annonce de brocante, festivités diverses, mariages, ballons,...).
Il est rappelé que ces affichages sauvages sont interdits.
Il est décidé de les enlever systématiquement.

Prochaine réunion du Conseil : Lundi 3 décembre 2012 à 19 h 30

Fin de la séance à 22 h 20